

AAH et opposition administrative bancaire.

Par valcibiere, le 08/04/2015 à 19:54

Bonjour,

Est-ce qu'une banque a le droit de bloquer un compte sur l'ordre d'une opposition administrative, concernant une amande majorée (375€), sachant que sur ce compte il n'y a que le montant AAH mensuel(Allocation adulte handicap) et que celui-ci n'est pas saisissable?

Dois-je assigner la banque en question?

Merci de m'éclairer...

Cordialement,

Par valcibiere, le 09/04/2015 à 10:26

Personne pour me répondre ?

Par domat, le 09/04/2015 à 11:01

parce que ce sont des bénévoles qui répondant aux questions qu'ils veulent et quand ils veulent.

si c'est urgent, vus pouvez consulter un avocat.

Par valcibiere, le 09/04/2015 à 11:09

Ok,

Merci Domat,